

INFO GAZETTE N°4

Actions de votre association APAPPA au cours du premier trimestre de 2026.

■ Assemblée générale (AG)

A l'instar des années précédentes, l'AG qui s'est tenue le 7 mars de cette année a été un moment de communication sur les activités de l'association, sa vision, son mode de fonctionnement et aussi, un moment d'échanges convivial avec toutes les personnes présentes. Agnès Baudrillart a été réélue présidente à l'unanimité et nous notons trois nouveaux arrivants dans le conseil d'administration : Geneviève Bernard, Annie Titiana-Clavé et Mickaël Pruvost.

La conférence de Vincent Bretagnolle (directeur de recherche au CNRS de Chizé, Deux-Sèvres) qui a suivi l'AG, sur le thème « Réconcilier nature et agriculture » a fait état de propositions concrètes de solutions fondées sur la Nature pour un autre modèle agricole. Les nombreux échanges qui ont suivi la présentation ont révélé le vif intérêt du public pour la thématique. Ces échanges ont été complétés par l'intervention de Sabrina Gaba, directrice de recherche à l'INRAE, au sein du même laboratoire.

CNRS : Centre national de la recherche scientifique

INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

■ Déploiement éolien sur notre territoire en Nord Charente

Excellente nouvelle pour les éoliennes de Paizé-Naudouin-Embourie pour lesquelles le recours au Conseil d'État initié par le promoteur est considéré comme non-recevable. C'est la fin d'un long parcours juridique en faveur de celles et ceux qui se sont battu-e-s contre ce projet.

■ Eau : usage, qualité, écosystème

✓ Pollution de l'Aume et ses suites :

L'audience sur les intérêts civils (dommages et intérêts) aura lieu le 12 juin 2026 à 9h30 au tribunal judiciaire de Niort, après l'audience au pénal qui a eu lieu en janvier. L'APAPPA est associée à France Nature Environnement-Nouvelle Aquitaine pour la plainte.

✓ Enquête publique AUP2 :

Pour faire suite à notre contestation du rapport du commissaire enquêteur, un courrier argumenté a été envoyé au préfet de Charente.

✓ Méga-bassines :

Cour Administrative d'Appel (CAA) de Bordeaux concernant le projet de neuf futures méga-bassines sur le bassin versant de l'Aume et de la Couture : procédure toujours en cours. Claude Matard représentant l'association, qui a réalisé un très gros travail conduisant à un rapport très bien étayé montrant les incohérences de ce projet, était présent à l'audience du 3 mars dernier ainsi que la présidente de l'APAPPA.

Présence de l'association à la réunion (houleuse !) organisée par SOS Rivières à Saint Jean d'Angély le 27 janvier dernier, ayant pour objet la réflexion suite à l'autorisation des 21 bassines sur le bassin versant de la Boutonne.

Soutien aux quatre manifestants de Sainte-Soline convoqués au tribunal de Niort.

■ **Rassemblement Anti-Loi Duplomb 2**

L'APAPPA a participé au rassemblement contre le projet de loi d'urgence agricole suite aux pesticides ré-autorisés, le samedi 7 février dernier aux halles d'Angoulême avec les mêmes actions qu'à Cognac et organisé avec la Confédération Paysanne, Vigilance OGM Pesticides 16 et BNM/ AC. Un rappel des conséquences des pesticides sur la santé a été effectué par Louis-Adrien Delarue, médecin porte-parole Charente de Alerte Médicale sur les Pesticides et les Perturbateurs endocriniens (AMLPE).

■ **Méthanisation**

L'APAPPA a été contactée par le collectif qui est contre un projet de méthanisation par HENEIS ENERGIES (arrêté préfectoral du 8 décembre 2025 après une consultation publique). Cela concerne les communes de St Cybardeaux, Aigre et Marcillac-Lanville. L'association reste vigilante quant à la suite donnée à ce projet et aux nuisances que celui-ci pourraient engendrer.

■ **Arbres, haies, paysage**

Réunion à la mairie de Charmé le 28 janvier 2026 pour discuter des plantations le long des routes départementales, notamment entre Tusson et Charmé.

■ **Communication**

Un nouveau site internet est en cours de préparation, issu de la maquette proposée par Mickaël Pruvost. Il permettra d'avoir des informations classées en rubriques selon les thèmes de prédilection de l'association, tels que : « Protection des paysages », « Protection de l'eau », « Protection de la biodiversité », etc.

Il est accessible à l'adresse suivante : www.apappa.fr

Rubrique « Sujet du jour »

Vers un modèle agricole fondé sur la Nature : cas des alouettes des champs

Les adventices, souvent appelées « mauvaises herbes », sont traitées par des herbicides dans le modèle agricole productiviste dit conventionnel. Or, les adventices représentent la principale ressource hivernale des alouettes des champs. Une alouette qui pèse 40g consomme 8g de graines par jour soit 5000 graines par jour de 38 espèces d'adventices différentes. Sur une zone test de 45 000 ha, les alouettes sont capables de consommer à elles seules 40 % de la production de graines d'adventices produites en une année. Ce qui fait qu'au printemps, il ne reste plus que 5 à 10 % de la quantité de graines d'adventices présentes au début de l'hiver ; un niveau d'adventices

acceptable par les agriculteurs, sans utilisation d'herbicides. **L'oiseau est un agent naturel de contrôle biologique !**

Sachant que le nombre d'alouettes des champs a drastiquement diminué ces dernières années (-23 % en France de 2001 à 2019), il y a urgence à changer de modèle agricole pour préserver la biodiversité et promouvoir des pratiques agricoles fondées sur la Nature, permettant une nouvelle alliance avec le vivant.

Source :

- Vincent Bretagnolle 2026, présentation à l'AG de l'APAPPA, <https://www.youtube.com/watch?v=NLy84dHjGDQ&list=PLAolHd2fN1-7YEOkpyferDfK7Lyw66FRJ> (à partir de la minute 40) ;

- Benoît Fontaine et collaborateurs 2020, « Suivi des oiseaux communs en France 1989-2019: 30 ans de suivis participatifs ».

Rubrique « Actualité nationale »

Chimie aujourd'hui => Chimie demain ?

Alors que les défenseurs de la loi Duplomb contre-attaquent en voulant réintroduire des pesticides interdits en France, notamment l'acétamipride, au nom des agriculteurs et de la compétitivité, une étude récente publiée dans la revue *Nature Health* montre pour la première fois de manière aussi complète, le lien solide entre l'exposition aux pesticides et le risque d'apparitions de cancers. Elle prend en compte ce qu'on appelle l'effet cocktail, l'effet combiné des pesticides.

Par ailleurs, l'omniprésence des pesticides dans l'air, en France, grand pays agricole vient d'être mis en évidence. On en retrouve "sur l'ensemble du territoire". Le résultat d'une étude menée par Atmo France, qui surveille la qualité de l'air. Évidemment, d'une zone à l'autre, les substances et les quantités varient. Mais que trouve-t-on ? Par exemple du lindane, très toxique, pourtant interdit depuis plus de vingt ans ; du folpel, un fongicide utilisé dans les vignes ; du prosulfocarbe, un herbicide très volatil. Atmo France vient de lancer une carte interactive.

Ces données, parmi d'autres, obligent à changer de modèle agricole et les partisans de la loi Duplomb ne peuvent pas invoquer, de manière incantatoire, le progrès ou la science pour défendre un modèle agricole mortifère.

Source :

- France Culture, chronique par Jean Leymarie, 3 avril 2026 à 8h15 ;

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-billet-politique/le-billet-politique-du-vendredi-03-avril-2026-8853000>

- Institut Pasteur, avril 2026 : « Une nouvelle étude scientifique, publiée dans *Nature Health*, révèle un lien solide entre l'exposition aux pesticides agricoles présents dans l'environnement et le risque d'apparition de cancers. » ;

<https://www.pasteur.fr/fr/espace-presse/documents-presse/pesticides-cancer-etude-revele-mecanismes-risque-environnemental-sanitaire>
